



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

2019

Chambrein ©Elyas Saens



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'API : LES PROJETS

Pôle Économie et Attractivité



Panthere des neiges du parc animalier d'Ardes sur Couze



Schéma de développement de développement touristique

Les fiches projets suivant 4 axes :

Axe A : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

A 1 : Création d'un sentier œnologie à Boudes

A 2 : Création d'une voie verte

A 2 Bis : Développement du cyclotourisme autour de la voie verte

A 3 : Séjour immersif en Cézallier en lien avec le tour des vaches rouges et le village vacances « le Cézallier ».

A 4 : Des sites géologiques mis en récit et connectés

A 5 : Sentier des sources d'Arvie et découverte du site industriel d'Ardesy

Axe B : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

B 1 : Outil numérique de découverte immersive des patrimoines

B 2 : Support de médiation de l'abbatiale St-Austremoine

B 3 : Qualification, accès et médiation de la Vallée des Saints

B 4 : Support de médiation « Art Roman »

B 5 : Etude de devenir des maisons thématiques

B 6 : Découverte des insolites par une saison d'animation

B 7 : Etude sur le potentiel halieutique du territoire

B 8 : Audit de l'aérodrome Issoire-Le Broc, identification de l'offre touristique et développement de nouvelles pratiques

B 9 : Finalisation de la série de brochures Parcours

B 10 : Soutien à deux évènements d'envergure

B 10 bis : Saison d'animation dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire

B 10 ter : Accompagnement logistique et financier d'une offre d'animation diffuse

B 11 : Lisibilité de l'offre d'activité à sensations fortes

Axe C : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

C 1 : Qualification du plan d'eau du Vernet la Varenne, tranche 2

C 2 : Aménagement et sécurisation des points de vue

C 3 : Réflexion et mise en œuvre du CIAP et de son schéma d'interprétation territorial

C 4 : Qualification du centre aqualudique d'Issoire et déclinaison d'une offre touristique autour de cet équipement (+ centre aqualudique d'Ardes-sur-Couze)

C 5 : Développement du positionnement Métiers d'Art autour de Sauxillanges

C 6 : Montée en gamme des hébergements

C 7 : Qualification de la signalétique touristique

Axe D : Favoriser la qualification et la mobilisation des acteurs

D 1 : Accompagnement des prestataires

D 2 : Animation d'un réseau de prestataires touristiques

D 3 : Qualification de l'offre par le développement de labels

D 4 : Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie

Projet A.1

Création d'un sentier œnologie à Boudes

Liens avec la stratégie de développement

Projet transversal sur les trois thèmes

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

A noter : Cette première action peut s'intégrer dans la stratégie portée par la Fédération Viticole du Puy de Dôme qui souhaite aboutir à l'obtention du label Vignoble et découverte.

Objectifs du projet

Drainer une clientèle complémentaire à celle qui fréquente la Vallée des Saints

Valoriser les paysages viticoles de Boudes

Valoriser les viticulteurs de Boudes

Faire de Boudes un pôle touristique majeur du territoire (œnotourisme + Vallée des Saints)

Description détaillée du projet

Création d'un itinéraire thématique et pédagogique par divers supports (numérique, signalétique, flyer) ayant pour but de valoriser :

- l'évolution du paysage en lien avec la viticulture à travers l'Histoire
- le patrimoine bâti du village en lien avec la production de vin
- les producteurs locaux, leurs produits et leur savoir-faire
- le travail mené ces dernières années pour améliorer la qualité des produits (technique viticole)

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquence

Création d'un itinéraire à intégrer au PDIPR, avec chemins ruraux (délibération de la commune) et privés avec convention.

Entre dans la compétence « Valorisation d'itinéraires de randonnée, dans le cadre du PDIPR ainsi que des itinéraires de grandes randonnées ».

Localisation

Boudes

Clientèles cibles

Excursionnistes et visiteurs séjournant, amateurs de vin et de produits du terroir

Partenariat

Commune de Boudes

Fédération Viticole du Puy de Dôme

Producteurs du Village (Caves Sauvat, Pélissier, Charmensat)

Date prévue de démarrage du projet: 2020

Date prévue de la fin du projet : 2021

Coût du projet : 30 000 euros HT

Type de dépenses :

Conception, fourniture et pose de signalétique

Beacons (Un beacon est un petit boîtier capteur qui peut « dialoguer » sur un petit périmètre avec des smartphones ou tablettes par une connexion Bluetooth. Placé sur un site choisi, un beacon peut envoyer des messages, ou enregistrer des visites. Le faible rayon de détection lié à un beacon permet de contextualiser les messages en fonction du rayon dans lequel se trouve le visiteur.)

Flyers

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 30 heures en 2019, 100 heures en 2020, 100 heures en 2021

- Responsable promotion touristique + chargé de projet E-tourisme : 30 heures en 2021

Coût annuel du fonctionnement : Coût d'entretien : 1 000 euros (mutualisation avec Vallée des Saints), Promotion : 500 euros

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation du site, évolution des ventes directes des producteurs

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	6 000	20 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe (Leader)		
	Autres : Fédération viticole du Puy de Dôme, viticulteurs		

Autres fiches liées : B.3



Projet A.2

Création d'une voie verte

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysage, nature

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

Objectifs du projet

Accompagner techniquement et financièrement le projet de voie verte dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

Influer sur les grandes décisions concernant l'infrastructure (tracé, revêtement, aires de service,...).

Co-piloter la concertation au niveau local (groupes de travail usagers, environnement, élus,...).

Anticiper la mise en tourisme de l'itinéraire.

Développer le tourisme itinérant.

Description détaillée du projet

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme ont fait de la voie verte du Val d'Allier, une priorité de leurs politiques de développement respectives. Cette voie verte fait partie des itinéraires prioritaires d'intérêt régional et les financements régionaux sont notamment inscrits au contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

Réaliser cette infrastructure doit permettre de renforcer la notoriété et l'attractivité des territoires traversés, tout en créant un produit d'appel touristique s'inscrivant dans les usages de demain autour de l'itinérance douce, pour le loisir voire les déplacements quotidiens.

L'Agglo Pays d'Issoire est partie prenante de la réflexion en cours sur l'étude de tracé puisque diverses instances de concertation, ainsi qu'un comité de pilotage sont mis en place à l'échelle de son territoire.

Une convention de partenariat doit être signée entre les acteurs publics intervenant sur ce projet dont le coût global est estimé à 8 400 000 € H.T. (hors ingénierie). Ses grandes lignes sont les suivantes :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes assure l'animation de la gouvernance de l'itinéraire. La promotion touristique de l'infrastructure est assurée par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme. La Région finance le projet d'infrastructure à hauteur de 60 % dans une limite de 5 040 000 € de subvention et sous des délais contraints de démarrage des travaux au plus tard en 2021.
- Le Département du Puy-de-Dôme est maître d'ouvrage des études de tracé. Il assure la mise en œuvre de la concertation avec l'appui des EPCI et sera maître d'ouvrage des travaux dont il financera 25 % du montant (2 100 000 €). Il coordonnera l'entretien, et en financera 50 % du montant annuel.
- L'Agglo Pays d'Issoire est un partenaire privilégié pour chaque étape du projet, de l'étude de faisabilité à la promotion touristique, en passant par les travaux et l'entretien. Sa participation financière est de 15 % de la dépense totale d'investissement, soit 1 200 000 € (délibération du n°2018-06-20). API assumera également 50 % des dépenses d'entretien (avec un maximum de 100 000 € par an).

Enfin, dans la mesure où la future voie verte a vocation à emprunter le pont suspendu de Parentignat, la convention précise qu'une étude pour la restauration de cet ouvrage est en cours. Sa restauration est estimée à 2 millions d'euros HT. L'Agglo Pays d'Issoire ne financera pas cette opération connexe.

Maître d'ouvrage

Conseil Départemental

Aspects juridiques / Compétences et conséquences

API est compétente pour l' « Ingénierie pour la création du projet de voie verte de l'Allier »

Localisation

Axe nord-sud, à proximité de l'Allier

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Conseil Départemental

Région Auvergne Rhône Alpes et Auvergne Rhône Alpes Tourisme

Clubs locaux

En interne : Responsable Mobilité, Pôle Aménagement Durable de l'Espace

Date prévue de démarrage du projet : 2019

Date prévue de la fin du projet : 2023

Coût du projet :

Investissement : 8,4 millions d'euros H.T.

Fonctionnement : entretien : 100 000 euros par an à prévoir dès 2023

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Moyens humains : Responsable développement touristique : 300 heures par an

Coût annuel du fonctionnement : 100 000 euros par an dès 2023

Prise en charge du fonctionnement : API 50 %, CD 63 50 %

Critères d'évaluation : Fréquentation de la voie verte, taux de satisfaction quant à la qualité de l'infrastructure et des services proposés.

Éléments financiers

Plan de financement prévisionnel de l'opération	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	1 260 000*	15 %
	Région	5 040 000	60 %
	Département	2 100 000	25 %
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

*Dont 1 200 000 € pour API.

Fiches liées

A.2. Bis, D.3.



Projet A.2 Bis

Développement du cyclotourisme autour de la voie verte

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysage, nature

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

Objectifs du projet

Un projet de voie verte piloté par le Département du Puy de Dôme devrait voir le jour en 2023. Il s'agit d'anticiper l'arrivée de cette infrastructure en préparant le territoire à accueillir au mieux la clientèle cycliste et en inscrivant la voie verte dans un réseau local d'offres dédiées au vélo. Les objectifs sont donc les suivants :

- Structurer l'offre d'hébergement du territoire autour du label « Accueil Vélo »
- Mettre en tourisme la V70 (véloroute existante aujourd'hui et voie verte dès 2023) en lien avec la Région et le Département.
- Préparer l'arrivée de la voie verte (desserte des centre-bourg et des services par de l'itinérance douce et sécurisée, actions de valorisation touristique et culturelle, structuration des aires de repos/loisirs/services le long de l'itinéraire...)
- Encourager l'installation d'un parc locatif conséquent à proximité de la voie verte
- Développer des produits touristiques autour du vélo
- Densifier les boucles de cyclotourisme sur le territoire, en complément des boucles existantes balisées et gérées par le Conseil Départemental.
- Augmenter les retombées économiques et médiatiques des infrastructures et événements vélo (Tour d'API, voie verte, V 70, boucles de cyclotourisme)

Description détaillée du projet

Mise en place d'un accompagnement des prestataires pour l'obtention du label « Accueil Vélo » : en relais du Conseil Départemental, porteur du label, identifier, motiver et animer un groupe de prestataires autour de l'obtention du label Accueil Vélo.

Création de supports de communication valorisant la voie verte et ses « A-côtés » : roadbook, signalétique,...

Définition de boucles de cyclotourisme sur routes départementales au départ de la voie verte : définition des tracés, balisage, mise en ligne des traces GPS.

Création de dessertes cyclables des centres-bourgs et services : antennes sécurisées à développer : travaux de sécurisation, passage en voie propre pour certains secteurs identifiés, signalétique.

Maître d'ouvrage

API + Communes ? + Conseil Départemental (pour les aspects voie verte, label accueil vélo, boucles cyclotourisme)

Aspects juridiques / Compétences et conséquences

Compétence du département.

Possible ajout en compétence facultative d'API ?

Localisation

Axe nord-sud, à proximité de l'Allier et de la future voie verte

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Conseil Départemental (label Accueil Vélo, boucles de cyclotourisme)

Région Auvergne Rhône Alpes (dessertes cyclables des centre-bourg, promotion touristique) : Taux d'aide de 30 % (jusqu'à 50 % pour les études) via le dispositif « itinérance touristique »

Clubs locaux

En interne : Responsable Mobilité, Pôle Aménagement Durable de l'Espace

Date prévue de démarrage du projet : 2022

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet :

- Création de dessertes cyclables des centre-bourg et services : 300 000 euros (investissement)
- Balisage de nouvelles boucles de cyclotourisme : 10 000 euros (investissement)
- Actions de promotion et communication autour de la voie verte et ses « à côtés » : 20 000 euros (fonctionnement)
- **Total** (hors dépenses d'investissement et d'entretien de la voie verte) : 330 000 euros

Type de dépenses : Etudes, Investissement

Moyens humains : Responsable développement touristique : 100h en 2022, 2023 et 2024

Coût annuel du fonctionnement : API

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation des infrastructures

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	66000	20 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Fiches liées

A.2., D.3.



Projet A.3

Séjour immersif en Cézallier en lien avec le Tour des Vaches Rouges et le village vacances « Le Cézallier »

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysage, nature

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

Objectifs du projet

Le plateau du Cézallier, entité géographique et géologique, situé entre les départements du Puy de Dôme et du Cantal, est, sur API, le secteur évident d'itinérance pédestre (et vélo ?). Un réseau de sentiers existants (PR, GRP,...) ou à recréer (Tour des Vaches Rouges) est utilisable comme support d'itinérance. Des hébergements récents (Village Vacances « Le Cézallier ») ou plus anciens permettent d'envisager des étapes ainsi que certains villages et leurs commerces diffus. Les producteurs locaux sont à prendre en compte dans ce maillage.

- Développer des produits touristiques d'itinérance (autour du vélo ?)
- Structurer l'offre d'hébergement du territoire pour l'itinérance et proposer un accompagnement de montée en gamme
- Valoriser l'identité Cézallier
- Augmenter les retombées économiques

Description détaillée du projet

La finalité du projet est la création d'un ou plusieurs produits touristiques type alliant itinéraire, hébergements, restauration, visites, services, dans lesquels le visiteur viendra puiser pour composer son séjour immersif sur mesure.

Il s'agit donc :

- D'identifier les itinéraires possibles sur 1 à 8 jours
- De relancer ou rétablir le Tour des Vaches Rouges initial avec le Département
- D'organiser avec l'exploitant du village vacances « Le Cézallier » des offres d'hébergement adaptées pendant sa saison d'ouverture, et avec d'autres prestataires hors saison ou pour les étapes lointaines d'Ardes (l'un des points de départ ?).
- D'encourager la qualification des hébergements privés, leur labellisation
- D'apporter un support d'ingénierie aux communes gestionnaires de gîtes d'étape (Boslabert, Saint-Alyre-ès-Montagnes,...).

L'ensemble des acteurs commercialiseront le produit en lien avec les institutions concernées

Maître d'ouvrage

API + Communes ? + Conseil Départemental

Aspects juridiques / Compétences et conséquences

Compétence du département sur le Tour des Vaches Rouges, les itinéraires inscrits au PDIPR

Compétence d'API : Valorisation des itinéraires de randonnée dans le cadre du PDIPR ou des itinéraires de grande randonnée (pour la partie promotion / production).

Localisation

Plateau du Cézallier

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Conseil Départemental

Région Auvergne Rhône Alpes

Communes du Cézallier au sens large (La Godivelle, communes du Cantal)

Hautes Terres Communauté, Communauté de Communes du Massif du Sancy

En interne : Responsable Sport ?

Date prévue de démarrage du projet: 2020

Date prévue de la fin du projet : 2021

Coût du projet : 2000 € + ingénierie

Type de dépenses : Promotion. Investissement

Moyens humains : Responsable développement touristique – Chargé de mission accompagnement des prestataires : 50h en 2020, 50h en 2021. Responsable promotion : 50h sur deux ans.

Coût annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation des infrastructures

Éléments financiers

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel proposé par le Maître d'Ouvrage	Autofinancement		20 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Fiches liées : Non

Projet A.4.

Des sites géologiques mis en récit et connectés

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

Objectifs du projet

Scénariser et vulgariser les caractéristiques géologiques du territoire

Connecter les sites entre eux pour transformer une multiplicité de lieux en une offre globale thématique autour de la géologie et des paysages

Attirer et intéresser de nouvelles clientèles

Augmenter la durée du séjour touristique

Description détaillée du projet

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du site géologique exceptionnel de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne, va drainer une clientèle sensibilisée à cette thématique sur l'ensemble du Département.

Le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire est composé de plusieurs sites géologiques d'intérêt majeur (butte d'Usson, vallée des Saints, grottes de Perrier, gisement et maison de l'Améthyste, bassin minier, source de la tête de Lion, Cézallier...) dont la valorisation est aujourd'hui envisagée individuellement. Afin de faire monter en puissance, et en durée, la fréquentation touristique, il s'agit de proposer une mise en récit de l'ensemble du patrimoine géologique d'API. Cela passera par la création d'un outil de communication unique, de supports de visites vulgarisés, de produits et d'animations ludiques, adaptés aux clientèles familiales.

Ce projet devra favoriser la circulation douce entre les principaux sites et la valorisation des paysages comme résultats de l'histoire géologique planétaire.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Conception et mise en œuvre de produits et d'animations touristiques »

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes, associations locales, gestionnaires de sites géologiques

Date prévue de démarrage du projet : 2021

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 100 000 €

Type de dépenses : Aménagement et médiation sur site (5 sites identifiés à 18 000 € de moyenne)

Outil de promotion commun : 10 000 €

Moyens humains : Responsable développement touristique : 100h/an

Coût annuel du fonctionnement : Néant

Prise en charge du fonctionnement : Néant

Critères d'évaluation :

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	20000	20 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : B3

Projet A.5.

Sentier des sources d'Arvie

et découverte du site industriel d'Ardesy

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature

Axe : Développer l'itinérance de découverte immersive du territoire

Objectifs du projet

L'eau en tant qu'élément véhicule la valeur « nature » du territoire. Sur Api, différentes sources existent et certaines sont exploitées (Hydroxydase, Arvie,...). Le site de la source d'Arvie est proche du site d'embouteillage de l'eau désormais commercialisée sous le nom d'Ardesy.

Ces deux éléments permettraient d'offrir un produit de visite « de la source à la bouteille » ;

L'objectif est donc de construire un produit de découverte sur une thématique naturelle porteuse. La découverte pourra se faire sous deux modalités : la source seule et, selon le partenariat possible avec Ardesy, la source et la visite de l'usine d'embouteillage.

Description détaillée du projet

Par convention avec la ou les communes, il est proposé d'actualiser et de refaire partiellement l'aménagement du sentier de la source d'Arvie (le matériel pédagogique étant existant, mais les supports détruits). La médiation comprendra (pour ceux qui ne pourront ou voudront pas accéder au site industriel) une partie expliquant la suite de la filière.

Le projet consiste donc en un aménagement de site et une médiation légère. En complément, viendront des dépenses d'ingénierie pour concevoir un produit avec Ardesy et sa promotion.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétences

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « Création de supports de découverte : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques ».

Localisation

Ardes-sur-Couze / Augnat

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes, entreprise Ardesy

Date prévue de démarrage du projet : 2022

Date prévue de la fin du projet : 2023

Coût du projet : 30 000 €

Type de dépenses : Aménagement du sentier et médiation sur site. Promotion.

Moyens humains : Responsable développement touristique : 100h en 2022 et 2023

Coût annuel du fonctionnement : Entretien courant : 1000 €

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation du site

Éléments financiers :

Plan de financement prévisionnel	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	6 000	20 %
	Région		
	Département		
	État DRAC	9 000	30 %
	Europe (FEADER / Leader) ?	15 000	50 %
	Autres : Ardesy		

Fiches liées : A4

Projet B.1.

Outil numérique de découverte immersive des patrimoines

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Patrimoines, art et histoire

Axe B : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Le numérique a considérablement révolutionné le monde du tourisme dans ses différentes composantes. API, sans les multiplier, pourra développer des outils en fonction des usagers (ici les visiteurs ET les habitants).

Ainsi que cela était constaté déjà en 2014 dans le projet de territoire, la médiation simple sur l'atout patrimonial du territoire reste insuffisante. Pour autant, tout ou presque du matériau historique, iconographique, etc existe au sein du service patrimoine. L'outil de médiation numérique, sur un territoire de 88 communes peut prendre sens.

L'objectif de ce projet est donc de :

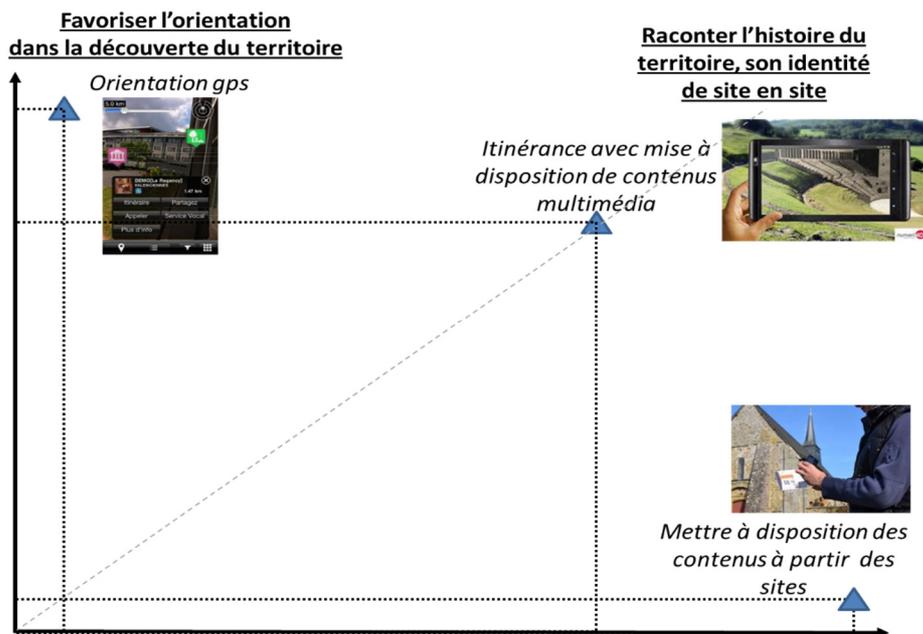
- Favoriser l'itinérance sur le territoire
- Valoriser les patrimoines, permettre leur découverte, leur compréhension, la connaissance, en lien avec le label Pays d'Art et d'Histoire et dans le cadre de l'application de son schéma d'interprétation.
- Développer le tourisme en autonomie et au rythme de chacun.
- Intéresser voire conquérir de nouvelles clientèles (jeunes, familles)

Description détaillée du projet

Un outil numérique présente quatre grands avantages dans la découverte du patrimoine :

- L'orientation et le guidage des visiteurs
- Le stockage et la mise à disposition d'un grand nombre de contenus
- L'adaptation à tous les types de clientèles
- La facilité de l'actualisation, des mises à jour, des évolutions des contenus

Les différents positionnements peuvent se résumer, à notre sens, sous la forme suivante :



L'itinérance avec la mise à disposition de contenus multimédia semble le meilleur positionnement pour notre territoire puisqu'il permet à la fois de découvrir du patrimoine dans sa globalité, de construire une histoire et de l'interpréter et donc de le rendre plus visible et plus compréhensible.

Pour créer un outil qui soit à la fois une plus-value pour le territoire et qui puisse contenter le plus grand nombre, il semble nécessaire de penser le projet pour qu'il soit :

- En cohérence avec la politique menée par le territoire en matière de patrimoine et de tourisme
- De plusieurs niveaux dans son contenu pour satisfaire les simples curieux comme les passionnés, par exemple :

Niveau 1 : Une animation sur la formation des paysages

Aujourd'hui on trouve sur différents sites des panneaux et des tables d'orientation qui expliquent par des schémas la formation des paysages qu'on a sous les yeux. Les paysages du Pays d'Issoire sont variés et il n'est pas besoin de rappeler le lien fin entre les paysages et l'histoire qui s'y développe.

Il est cependant très difficile de se représenter ce qui s'est vraiment passé. L'idée serait de mettre en place un ou plusieurs films qui expliqueraient la formation de ce qu'on a sous les yeux en se basant sur l'élément paysager visible. Ce niveau pourrait s'appuyer sur les futurs sites aménagés, notamment ceux offrant une vue panoramique.

Niveau 2 : des circuits thématiques pour découvrir le patrimoine en profondeur

A partir des sites, en fonction du mode de circulation et du temps dont le visiteur dispose, l'application construit un parcours de visite sur trois thèmes au choix (histoire, nature,...) pour découvrir plus en profondeur le territoire avec à chaque point d'intérêt du contenu multimédia. Chaque site sera alors le support d'une histoire permettant de révéler les spécificités du patrimoine et l'identité du territoire. Ces sites pourront être un lieu comme un site à découvrir comme un des musées du territoire, un château, une église, une tourbière, un cours d'eau...

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Compétence facultative dans le domaine du patrimoine : « Création de supports de découverte : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques ».

Localisation

Ensemble du territoire

Clientèles cibles

Toutes

Partenariat

Interne : service Culture et Patrimoine

Date prévue de démarrage du projet : 2019 : Réflexion / Commission / Délibération

2020 : Mise au budget, Appel d'offres, financement, début de collecte et d'organisation des informations, début de réalisation

Date prévue de la fin du projet : 2021 : Fin de la réalisation, promotion du dispositif.

Coût de l'opération : 240 000 € H.T.

Type de dépenses : Prestations vidéo, audio, etc, / Comédiens / Prestations informatiques pour création de l'outil

Moyens humains : Responsable du développement touristique. 2019 : 50 heures (benchmark, rédaction des rapports et supports de commission), 2020 : 200 heures (rédaction des AO, rencontre terrains, animation d'un comité de projet, suivi de réalisation, montage des dossiers de financements). 2021 : 100 heures (finalisation de la réalisation, demande de versements de subvention).

Service promotion : 2021 : 30 heures (campagnes sponsorisées, flyer,...)

Directeur de pôle : suivi général du projet : 40 heures par an

Coût annuel du fonctionnement Licence, hébergement etc : 3000 €, Modifications, renouvellement : 5000 €, Promotion : 500 €

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Indicateur d'utilisation

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel proposé par le Maître d'Ouvrage	Autofinancement	48 000	20 %
	Région		
	Département		
	État (D.E.T.R)		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres : Fédération viticole du Puy de Dôme, viticulteurs		

Fiches liées : A4, A5, B2, B3, B4, B5, B9, C2, C3

Projet B.2.

Supports de médiation de l'abbatiale St Austremoine

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Patrimoines, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Doter l'abbatiale Saint-Austremoine d'un support de visite qualitatif pour une visite en autonomie

Faire de l'abbatiale un produit d'appel et mettre en tourisme cet incontournable du territoire

Description détaillée du projet

L'abbatiale Saint Austremoine est l'un des monuments majeurs du Pays d'Issoire et reçoit, selon les chiffres disponibles, environ 100 000 visiteurs par an (la visite étant gratuite). L'abbatiale fait l'objet de visites guidées, en particulier en été, soit gratuites, par le service Patrimoine d'API, les bénévoles de l'association CASA, soit payantes par des prestataires (groupes et individuels). Sur site, une médiation ancienne et minimaliste est présente. Il s'agit donc de pouvoir proposer une visite autonome, en conformité avec le positionnement slow tourisme du territoire. Pour cela, il est possible d'agir sur plusieurs médias : le support numérique (cf fiche B.1), un document papier, et un mobilier d'interprétation sur pied (afin de ne pas toucher au bâti Monument Historique). Par ailleurs, bien qu'importante, l'abbatiale ne semble pas nécessiter de produits type audioguide (qui pourra d'autre part être intégré à l'outil numérique) d'autant qu'API ne souhaite pas mobiliser de moyens humains pour la gestion des sites.

Ainsi, il s'agit de concevoir :

- Un document simple, organisé autour du plan de l'abbatiale et permettant de fournir une introduction historique de l'édifice et de localiser les éléments particuliers en fournissant une brève explication.
- Une série de l'ordre de 12 panneaux d'interprétation sur pied métallique par exemple, et a minima un mobilier directionnel indiquant la crypte, un élément extérieur pour le chevet et ses modillons sera également nécessaire.

Ce projet devra prendre en compte les importants travaux de restauration récemment menés ainsi que l'éclairage en cours d'amélioration par la ville d'Issoire.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétences et conséquences

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « création de supports de découverte : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques »

Localisation

Abbatiale Saint Austremonne, Issoire

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Ville d'Issoire, paroisse.

En interne : service Culture et Patrimoine

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2021

Coût du projet : Conception et première édition : 5000 €. Installation signalétique / mobilier : 25000 € H.T.

Type de dépenses : Conception et édition. Mobilier et panneaux d'interprétation.

Moyens humains : Responsable développement touristique : ingénierie de projet : 50h par an sur deux ans. Responsable culture et patrimoine : contenus : 100h en 2020.

Coût annuel du fonctionnement : Réédition du document à termes, petite réparation sur mobilier à termes.

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Nombre de documents diffusés. L'abbatiale pourrait faire partie des sites équipés ponctuellement d'un écomètre.

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	6000	20 %
	Région		
	Département		
	État DRAC	9000	30 %
	Europe (FEADER / Leader) ?	15000	50 %
	Autres :		

Fiches liées : B1, B4, C3

Projet B.3.

Qualification, accès et médiation de la Vallée des Saints

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysages, nature

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée animée

Objectifs de l'opération

- Augmenter la qualité de l'accueil sur le site de la Vallée des Saints et sur la halle de Boudes
- Poursuivre la gestion de la fréquentation
- Connaître la fréquentation
- Mieux valoriser le site
- Augmenter les retombées économiques sur la commune de Boudes et l'Agglo en général
- Mettre en réseau les acteurs touristiques gravitant autour du site (ferme pédagogique, restaurants, viticulteurs,...)
- Animer davantage le site à destination des scolaires

Description détaillée de l'opération

La Vallée des Saints est un site d'une superficie de 27 hectares, situé sur la Commune de Boudes, et labellisé Espace naturel sensible d'Initiative Locale (ENSIL) depuis 2006. Ce lieu, qui bénéficie d'une certaine notoriété locale, est avant tout un site aux caractéristiques géologiques spectaculaires, qui en font un lieu visité par environ 30 000 personnes chaque année (comptage 2014). Affleurements rocheux multicolores et cheminées de fées élancées attirent les visiteurs. Préservé et valorisé par la mise en place d'un sentier pédagogique et de plateformes en bois, ce site bénéficie également d'atouts floristiques (orchidées) et faunistiques (Lépidoptères) qu'il s'agit de mettre en lumière et de sauvegarder. Landes, pelouses sèches, forêts thermophiles et alluviales composent le paysage de la Vallée des Saints qui contraste avec les vignes de l'AOC Côtes d'Auvergne bien présentes à Boudes.

Le maître d'ouvrage de cet ENSIL est actuellement l'Agglo Pays d'Issoire. Le précédent plan de gestion est arrivé à son terme fin 2018. L'évaluation vient d'être réalisée et il s'agit aujourd'hui d'élaborer un plan de gestion pour les dix prochaines années, selon une méthodologie départementale récemment mise à jour.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été ciblées :

- Mise en place d'un dispositif permettant aux sanitaires de rester ouverts et propres
- Requalification de la signalétique de la halle d'accueil
- Augmentation de la capacité d'accueil du parking
- Modification du périmètre du site
- Modification du parcours (projet à étudier de boucle via le vallon des fosses)
- Création d'un support de visite qualitatif à destination du grand public
- Mise à jour du dossier pédagogique et diffusion auprès des écoles et centres de loisirs du territoire
- Poursuite de l'entretien du site
- Utilisation du droit de préemption et acquisitions foncières stratégiques sur des secteurs précis (falaise de mottes secteur est et vallon des fosses)

- Augmentation de la remise en pâturage du site avec valorisation pédagogique

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Action de valorisation de la vallée des Saints à Boudes »

Localisation

Boudes

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Conseil Départemental

Prestataire d'accompagnement à la gestion

En interne : service technique

Date prévue de démarrage du projet : 2019

Date prévue de la fin du projet : 2024 (2030 pour le plan de gestion de la Vallée des Saints)

Coût du projet : 20 000 euros en 2019 puis 10 000 euros par an (à préciser suite aux travaux d'élaboration du plan de gestion au 2nd semestre 2019) soit 70 000 euros

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Moyens humains : Responsable développement touristique : 250 heures en 2019 puis 100 heures/an

Coût annuel du fonctionnement : 2 phases d'entretien par les services techniques de l'Agglo, prestations de gestion du CEN Auvergne, 4 à 8 animations par an pour un total d'environ 5 000 euros.

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Etat de conservation du site, fréquentation du site, du village, des prestataires locaux

Eléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	14 000	20 %
	Région		
	Département	14 000	20 %
	État (D.E.T.R)	21 000	30 %
	Europe (FEADER / Leader)	21 000	30 %
	Autres		

Fiche liée : A1

Projet B.4

Support de médiation « Art Roman »

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Patrimoines, Art et Histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs de l'opération

Il existe sur le territoire d'Agglo Pays d'Issoire un riche patrimoine roman. Un site emblématique (Abbatiale Saint-Austremoine) draine déjà de nombreux visiteurs et fait figure de produit d'appel. D'autres restent plus discrets mais bénéficient d'un réel potentiel (centre d'art roman, église de Mailhat, abbaye de Mègemont,...), le tout sur un territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire. Les objectifs de cette action sont donc les suivants :

- Recenser les sites romans ouverts au public et présentant un intérêt pour les visiteurs.
- Proposer un support de médiation (papier et numérique) permettant aux visiteurs de pratiquer une itinérance culturelle en autonomie à la découverte des principaux sites romans d'API.

Description détaillée de l'opération

Identification des sites à valoriser, en fonction de leur intérêt culturel mais aussi de leur accessibilité, leur ouverture potentielle, leur capacité d'accueil ...

Création de l'outil de médiation en fonction des orientations choisies (type de supports à préciser : appli mobile, plaquette, signalétique, etc).

Valorisation du festival d'art roman.

Maître d'ouvrage

API + Ville d'Issoire ?

Aspects juridiques / Compétences et conséquences :

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « création de supports de découvertes : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques ».

Localisation

Tout le territoire

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant orientés vers la découverte du patrimoine

Partenariat

Centre d'art roman et Ville d'Issoire

Associations locales (Terres Romanes d'Auvergne, Amis de l'église de Mailhat,...)

Interne : Service culture et Patrimoine

DRAC

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 40 000 euros

Type de dépenses : Investissement

Moyens humains : Responsable développement touristique : pilotage du projet : 50 heures 2020 et 50 heures 2021 - Responsable promotion touristique : définitions des outils et de leur graphisme : 50 heures 2020 et 50 heures 2021– Responsable service Culture et Patrimoine : rédaction des contenus : 100 heures en 2020

Coût annuel du fonctionnement : à définir en fonction des outils choisis

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation des sites valorisés, du centre d'art roman, du festival d'art roman, diffusion/utilisation du support de médiation

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	12 000	30 %
	Région		
	Département		
	État	16 000	40 %
	Europe (FEADER / Leader)	12 000	30 %
	Autres		

Fiches liées : B1, B2, C3

Projet B.5

Etude de devenir des maisons thématiques

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature et Patrimoines, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Actualiser une réflexion stratégique sur les maisons thématiques

Positionner une offre de découverte culturelle

Accompagner les communes et/ou gestionnaires

Valoriser les collections disponibles

Description détaillée du projet

Les maisons thématiques, ou musées, ou collections privées sont présents sur le territoire mais connaissent quasiment toutes **les mêmes problématiques** : les collections sont intéressantes, des agents communaux et/ou bénévoles permettent de tenir les lieux ouverts, parfois avec parcimonie, mais le nombre de visiteurs ne permet pas de dégager de ressources suffisantes pour une réelle exploitation commerciale, pour un renouveau des lieux et des expositions, qui, dès lors, sont vieillissantes.

A titre d'exemples, l'étude de définition de la stratégie culturelle d'API s'est penchée partiellement sur la question. Pour le **musée Peynet**, le cabinet proposait d'arrêter l'aspect muséal (les collections n'étant pas constituées d'originaux) mais de proposer un évènementiel autour de Peynet. La **maison de l'Améthyste** au Vernet-Chaméane est un équipement communal, qui mise beaucoup sur de l'animation et la présence humaine. Pour autant, malgré une augmentation régulière du nombre de visiteurs, le modèle économique fait que chaque année la commune doit y apporter un financement conséquent.

Sur le territoire d'API, on peut citer sommairement :

- Le musée Peynet à Brassac
- Le musée de la Mine à Brassac
- La maison de l'améthyste au Vernet-Chaméane
- La virée d'antan (automobiles anciennes, ouverture en 2017) à Brassac
- La maison du patrimoine à Sauxillanges
- Le musée du jouet cheval à Saint Gervazy
- Le musée de la vigne et le musée de la vie rurale à Saint-Floret
- Le musée de la pierre philosophale à Issoire
- La tour de l'horloge à Issoire
- La scénographie de la reine Margot à Usson
- La maison des tourbières à Saint-Alyre-ès-Montagnes

- Les collections Courmier à Parent (donation ?)
- L'espace conservatoire de la tuilerie de Champeix Ludesse
- Le musée de la vie rural et le musée de la vigne à Saint-Floret
- L'espace Voxan à Issoire...

API n'est **pas compétente** dans ce domaine que ce soit au titre du tourisme ou de la culture, mais pour autant une offre de découverte culturelle est une demande récurrente des visiteurs (en particulier quand les conditions météorologiques ne sont pas favorables). Comme dans d'autres domaines, API pourrait être l'acteur extérieur permettant de **poser la réflexion dans une logique globale et mutualisée**. Elle pourrait être l'agent facilitateur en portant **une étude d'audit et de propositions** d'amélioration de ces lieux (tant en fonctionnement qu'en investissement).

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

A intégrer dans les compétences facultatives du domaine du tourisme

Localisation

Territoire de l'Agglo

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes et gestionnaires des maisons thématiques

Lien avec Pôle Métropolitain sur maisons de site de la route de l'Allier

Date prévue de démarrage du projet : 2021

Date prévue de la fin du projet : 2022

Coût du projet : 30 000 € H.T.

Type de dépenses : prestation d'étude

Moyens humains : Responsable développement touristique : 2021 : cahier des charges, montage financier, appel d'offres, suivi d'exécution : 100 heures. 2022 : Accompagnement des actions issues de l'étude (à définir). Directeur de pôle : validation des éléments, comités de pilotage (30 heures).

Cout annuel du fonctionnement : Néant

Prise en charge du fonctionnement : Néant

Critères d'évaluation : Réalisation de l'étude. Nombre de maisons de sites pour lesquelles une solution concrète est apportée.

Éléments financiers :

Plan de financement prévisionnel	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	6000	20 %
	Région		
	Département (FIT)	15000	50 %
	État		
	Europe (FEADER / Leader)	9000	30 %
	Autres :		

Fiches liées : Non

Projet B.6

Découverte des insolites par une saison d'animation

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature et Patrimoines, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Animer et rendre accessible à tous l'offre patrimoniale du territoire.

Compléter l'offre d'animation existante (visites du Pays d'Art et d'Histoire) en créant des visites patrimoniales ludiques et attractives, orientées vers la clientèle famille (scénarisation, gamification voire utilisation de réalité augmentée).

Augmenter la fréquentation de sites sélectionnés, en saison touristique.

Description détaillée du projet

Il existe plusieurs sites, dont une partie d'ores et déjà identifiée, se prêtant particulièrement à des visites animées et ludiques de découverte (grottes de Perrier, caves de Montaigut, pailhats de Courgoul, abbaye de Mègemont, Château de Saint-Cirgues, Mareugheol, Saint Floret...) . Il s'agira de mettre en place des animations ludiques à destination des familles, basées sur la gamification et/ou la réalité augmentée, l'animation « décalée », la découverte patrimoniale mêlée à l'activité sportive...

Ainsi, dans un premier temps, il s'agira de sélectionner et hiérarchiser dans le temps les sites à valoriser, en partenariat avec le service culture et patrimoine.

Dans un second temps, de nouvelles scénographies, certaines pérennes, d'autres non, seront créées et soumises au public. Il sera fait appel à divers prestataires et aux compétences internes pour développer des produits de visites innovants et originaux, capables de séduire le jeune public et de fidéliser les clientèles (chasses au trésor, cluedo, reconstitution 3D, escape game,...). Cette perspective peut être envisagée sur la base d'une animation nouvelle sur deux sites chaque année.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « animation des patrimoines : formations des acteurs touristiques et culturels, actions éducatives, création et mise en œuvre de visites pour les différents publics, accueil de créations artistiques en lien avec les patrimoines ».

Localisation

Ensemble du territoire

Clientèles cibles

Familles avec enfants (visiteurs et locaux)

Partenariat

Interne : service culture et patrimoine

DRAC

Date prévue de démarrage du projet :

Sélection des sites et précision des animations mises en places : 2019

Mise en place des deux premières animations : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 100 000 euros (soit 20 000 euros chaque année durant 5 ans)

Type de dépenses : Investissement

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 50 h en 2019, 100 h chaque année
- Promotion touristique : 30 h chaque année pour promouvoir les animations
- Services culture et patrimoine : 160 h chaque année

Coût annuel du fonctionnement : Nul

Critères d'évaluation : Fréquentation et taux de satisfaction des publics.

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	20 000	30 %
	Région		
	Département	30 000	30 %
	État (DRAC)	20 000	20 %
	Europe (leader)	30 000	20 %
	Autres		

Fiches liées : B.10 Bis

Projet B.7

Etude sur le potentiel halieutique du territoire

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature

Objectif : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Se doter d'un outil d'aide à la décision concernant la stratégie et les moyens à mettre en œuvre pour le développement de l'activité pêche sur le territoire.

Description détaillée du projet

Le travail de diagnostic et les réunions du groupe de travail autour de la stratégie ont permis de mettre en lumière un certain potentiel en termes d'offres pour l'Agglo Pays d'Issoire avec :

- Plusieurs cours d'eau de grande qualité (Allier, Couzes,...),
- Des plans d'eau réputés, notamment pour la carpe de nuit (les Mayères, le Mas, le Colombier),
- Un parcours « No kill » (Chidrac),
- Des parcours fédéraux labellisés (dont le parcours PMR sur la couze d'Ardes),
- Des sites de pêche aménagés dont la gestion est aujourd'hui communale (De Saurier à Coudes).

Ce travail a également amené à s'interroger sur le positionnement que pourrait avoir ou non l'Agglo Pays d'Issoire par rapport à d'autres destinations et sur la stratégie qu'elle pourrait adopter concernant le développement du tourisme de pêche, sachant que celui-ci semble être à forte dépense.

Ainsi, il s'agit de procéder à une étude permettant aux élus de l'Agglo de faire des choix quant au positionnement à adopter et aux investissements éventuels à engager concernant le tourisme de pêche.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Compétence facultative au domaine du tourisme : « Conception et mise en œuvre de produits et d'animations touristiques ».

Localisation

Ensemble du territoire

Clientèles cibles

Pêcheurs du territoire et des alentours

Partenariat

Fédération de pêche

APPMA du territoire

Interne : Pôle Aménagement Durable de l'Espace (contrats de rivières)

Date prévue de démarrage du projet :

Elaboration du cahier des charges et consultation en 2020. Etude menée en 2021.

Date prévue de la fin du projet : fin 2021

Coût du projet : 20 000 euros

Type de dépenses : Prestation de service

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 40 h en 2020, 20 h en 2021

Coût annuel du fonctionnement : Nul

Critères d'évaluation : Etude menée, précision des réponses apportées

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	4 000	20 %
	Région	6 000	30 %
	Département	10 000	50 %
	État		
	Europe (leader)		
	Autres		

Fiches liées : Non

Projet B.8

Audit de l'aérodrome Issoire-Le Broc, identification de l'offre touristique et développement de nouvelles pratiques

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature et Patrimoines, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Clarifier, juridiquement et techniquement, les pratiques existantes et préserver la collectivité

Optimiser la gestion de l'équipement

Donner de la lisibilité à l'activité touristique et de loisirs présente

Penser l'aérodrome comme un outil de développement économique et touristique

Description détaillée du projet

Par convention avec l'Etat, Agglo Pays d'Issoire est compétente pour la gestion de l'aérodrome Issoire-Le Broc.

Depuis sa création, API s'est appropriée cet équipement complexe et a assuré la gestion au fil de l'eau des problématiques diverses.

Toutefois, un rapide diagnostic de la situation de l'équipement montre :

Atouts	Faiblesses
Des prestataires présents (ACPH notamment) Un équipement public existant et entretenu Mobilisation autour d'Ailes et Volcans... Des entreprises dynamiques	Des conflits d'usages nombreux Perte de prestataires : Auvergne Giro Passion Vétusté de certains équipements et image Des prestations peu valorisées... Difficulté à relier le centre-ville depuis l'aérodrome pour les pilotes extérieurs Manque de services sur place (restauration, sanitaires, carburant 24h/24) Constructibilité limitée voire inexistante / Inondabilité / PPRNPI
Opportunités	Menaces
Adhésion à l'association des aérodromes de France Le Centaure ? ...	La validité juridique de certains actes n'est pas certaine (ex : station d'avitaillement appartenant à l'ACPH suite à leur acquisition auprès de BP) Contrôle de l'Etat...

Au vu de ce diagnostic (à compléter), API souhaite mener une réflexion globale autour de l'équipement pour passer de la gestion au développement.

Outre l'apport que pourra fournir l'association des aérodromes de France, il s'agit pour API de recruter une équipe pluridisciplinaire ou des consultants ponctuels, mais aussi de mobiliser des ressources internes transversales (techniques, juridiques, foncier) pour :

- Etudier l'ensemble du foncier de l'aérodrome et faire aboutir la maîtrise foncière par API de certaines parcelles (acte notarié)
- Faire expertiser les autorisations d'occupations temporaires (conventions d'occupation précaires, baux emphytéotiques, bail commercial,...) en vue de leur amélioration le cas échéant
- Faire expertiser par l'AAF et/ou l'Etat le respect de la réglementation de la gestion (affichage obligatoire, mode opératoire, équipements au sol...)
- Connaître les offres de prestations et les pratiques des différents usagers
- Expertiser les problématiques techniques (réseaux, infrastructures, bâtiments)
- Etablir ou réunir les éléments de benchmarking des aérodromes comparables, s'inspirer de modèles de développement (en interne)
- Etudier le développement d'un panel d'offres de services attractives sur le site permettant d'attirer des pilotes extérieurs (restauration, carburant 24h/24, liaison avec le centre-ville : vélos électriques, location voitures,...)

Au terme de ces démarches, un programme de qualification / valorisation / promotion idéal du site devra être défini, les élus d'API choisiront le niveau du budget d'investissement qu'ils souhaitent mobiliser.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétences et conséquences

Compétence obligatoire de développement économique

Localisation

Aérodrome Issoire le Broc

Clientèles cibles

Usagers de l'aérodrome

Partenariat

Communes d'Issoire et Le Broc

SIREG

Association des aérodromes de France

Date prévue de démarrage du projet: 2020

Date prévue de la fin du projet : 2023

Coût du projet : Audit 20 000 € H.T. Qualification : 150 000 € H.T.

Type de dépenses : prestation d'étude, investissements

Moyens humains : Chef de projet Economie en charge de l'immobilier : 2020 : cahier des charges, montage financier, appel d'offres, suivi d'exécution : 80 heures. 2021 : Accompagnement des actions issues de l'étude (à définir). Directeur de pôle : suivi général (40 heures par an).

Cout annuel du fonctionnement : 15000 €

Prise en charge du fonctionnement : API (Loyer : 5000 €)

Critères d'évaluation : Réalisation de l'étude. Elaboration du plan d'actions

Eléments financiers :

Plan de financement prévisionnel Audit	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	4000	20 %
	Région		
	Département (FIT)		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Plan de financement prévisionnel Programme de qualification	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	30000	20 %
	Région		
	Département (FIT)		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Fiche liées : Non

Projet B.9

Finalisation de la série de brochures Parcours

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Patrimoine, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Offrir un support de visite autonome de villages labellisés ou en candidature, en complément des supports numériques.

Valoriser le patrimoine présent et les efforts des communes pour leur labellisation.

Mettre en avant le label PAH. Miser sur l'effet « série » de brochures pour affirmer la richesse du patrimoine d'API.

Description détaillée du projet

Agglo Pays d'Issoire est en phase de renouvellement pour 10 ans de la convention avec l'Etat pour le label Pays d'Art et d'Histoire.

Parmi les objectifs de ce label, la médiation est un axe important et l'Etat, dans la refonte de son action et de sa charte graphique, il y a quelques années, a acté des brochures dite « Parcours » visant à permettre aux habitants et visiteurs une visite autonome d'une ville ou d'un village. D'autres brochures, plus thématiques, complètent cette gamme (« Focus »).

Afin de répondre aux demandes des clientèles, API a depuis 2017 édité les brochures Issoire et Montpeyroux et la commission culture et patrimoine a acté les suivantes : Usson (2019), Ardes et Champeix, à la fois pôles structurants du territoire et candidats au label « Plus Beaux Villages de France ». En parallèle, des villages ont été labellisés « Petites Cités de Caractère » ou y sont candidats : Saint Floret, Champeix, Le Broc, Nonette, Sauxillanges...

Dans la même optique que celle de la commission culture et patrimoine, il est donc proposé de poursuivre la série, à raison d'une à deux brochures par an.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « Création de supports de découverte : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques ».

Localisation

Territoire de l'Agglo

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes

En interne : service Culture et Patrimoine, service communication.

Date prévue de démarrage du projet : En cours

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût de l'opération : 7500 € H.T. pour conception (si prestataire), impressions à 10 ou 20 000 ex selon opportunité, et tirage régulier des éditions épuisées. Soit sur 5 ans : 37500 € H.T.

Type de dépenses : prestations externes, conception graphique et impression.

Moyens humains : Responsable service culture et patrimoine : 100 heures par édition. Responsable développement touristique ou promotion touristique : relecture, attention portée sur la vulgarisation. : 10 heures par éditions

Coût annuel du fonctionnement : Cf supra

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Réalisation et diffusion des brochures. Nombre consommé annuellement.

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel sur 5 ans	Autofinancement	7500	20 %
	Région		
	Département		
	État	15000	40 %
	Europe (FEADER / Leader) ?	15000	40 %
	Autres :		

Fiches liées : A4, C2, C3



Projet B.10. Bis
Saison d'animation
dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Patrimoines, art et histoire

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Le territoire d'API travaille actuellement au renouvellement de sa convention avec l'Etat concernant le label Pays d'Art et d'Histoire. Depuis l'obtention de ce label, le choix politique a été de prioriser la médiation par une saison d'animation (visites guidées) à destination du grand public. Cette saison porte environ 70 dates à l'année, d'avril à novembre ou sur des manifestations nationales (Journées Européennes du Patrimoine, etc).

Il s'agit de conforter, renouveler, adapter l'offre de visites pour donner une dimension plus touristique à la saison d'animation des patrimoines

Description détaillée du projet

L'offre de visite de la saison d'animation répond à la demande des populations locales, mais aussi partiellement à la demande touristique. La saison se compose de visites incontournables et récurrentes chaque année (Issoire par exemple) et de visites plus ponctuelles.

Il s'agit ici de doter la saison d'une dimension touristique en testant notamment :

- Des visites « flash » de moins d'une heure pour certains incontournables (abbatiale, Usson,...)
- Des visites avec des horaires plus adaptés aux touristes (fin de matinée, fin de soirée,...)
- Des visites / ateliers pour les enfants (demandes récurrentes non pourvues)

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Labellisation « Villes et Pays d'art et d'histoire » avec l'Etat »

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes

Interne : service Culture et Patrimoine

Date prévue de démarrage du projet : 2019

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : Budget PAH

Type de dépenses : Ingénierie, prestations externes de guides conférencier ou vacations / poste.

Moyens humains : Responsable culture et patrimoine : 80h par an. Responsable développement touristique 30h par an. Responsable promotion touristique : 30h par an

Cout annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Evolution de l'offre. Fréquentation

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement		
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : B6

Projet B.10

Soutien à deux événements d'envergure

Liens avec la stratégie de développement

Thème : L'art de vivre, les saveurs du terroir

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Augmenter la fréquentation touristique sur les ailes de saison

Améliorer l'image de dynamisme et d'attractivité d'API par l'évènementiel

Singulariser l'offre du territoire sur des thématiques particulières

Description détaillée du projet

Contribuer à l'installation et la progression sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire de deux évènementiels d'envergure, **générateurs d'images, de retombées économiques et de fréquentation touristique** :

- Ailes et Volcans : évènement dont la première édition a eu lieu en 2018 à l'aérodrome d'Issoire – Le Broc, organisé par le groupe Centre-France et subventionné par API à hauteur de 40 000 euros. L'édition 2019 est d'ores et déjà prévue (26000 visiteurs en 2018).
- Un évènement à créer ou à choisir parmi ceux existants (Festival de Nonette, Tour vélo d'API, Trail de l'Améthyste, Festival du Folklore, Les Médiévales d'Usson, Festival du film international,...), en fonction du potentiel de l'évènement, de la thématique choisie, de la volonté des organisateurs de monter en puissance la manifestation...

Il semble relativement difficile pour API – au vu des moyens humains actuels - de créer de toute pièce puis de porter un évènement de grande envergure. Sa saison culturelle, toute comme celle de la ville d'Issoire, s'adresse aux habitants du territoire et n'est pas génératrice de flux touristique et peu d'excursionnistes. Toutefois, la porte ne peut être fermée à un évènementiel illustrant les thèmes retenus.

Il peut également être envisagé d'aider financièrement un évènement différent chaque année, afin de lui faire franchir un cap.

Maître d'ouvrage

Structures organisatrices

Affaires juridiques / Compétence et conséquences

« Organisation d'évènements socio-culturels ou sportifs d'importance exceptionnelle destinés à renforcer la notoriété du territoire intercommunal »

Localisation

Ensemble du territoire

Clientèles cibles

Visiteurs et locaux

Partenariat

Groupe Centre France, porteur d'Ailes et Volcans

Interne : service culture et patrimoine

Date prévue de démarrage du projet :

Montée en puissance de l'évènement choisi à partir de 2021

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 40 000 € sur 2019 et 2020, 80 000 euros par an ensuite (2021 à 2014)

Type de dépenses : Fonctionnement

Moyens humains : Chef de projet aérodrome pour Ailes et Volcans : 40 heures chaque année.

Responsable développement touristique : 50 heures

Coût annuel du fonctionnement : Nul

Prise en charge du fonctionnement : Pas de fonctionnement

Critères d'évaluation : Evolution de la fréquentation de l'évènement, provenance des clientèles, recettes générées.

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel sur 5 ans	Autofinancement	400 000	100 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe		
	Autres		

Fiches liées : B8





Projet B.10. Ter

Accompagnement logistique et financier

d'une offre d'animation diffuse

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Transversal

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Les associations du territoire portent de nombreux événements de thème et d'envergure variés et complémentaires. Certains ont un caractère touristique (par les activités proposées, les thèmes et non seulement par le fait de proposer un événement estival).

API a, dès 2018, développé un soutien à l'événementiel associatif passant par différentes modalités :

- Le prêt de matériels divers et de véhicules
- Le don de lots
- L'aide à la promotion
- Le soutien financier

Ce dispositif large permet de conforter et développer une offre d'animation diffuse sur l'ensemble du territoire

Description détaillée du projet

Le projet consiste à apporter une attention particulière aux événementiels à vocation touristique entrant dans les thèmes stratégiques par la possibilité d'une bonification de subvention mesurée. Une enveloppe de 10 000 € pourrait ainsi, à titre expérimental, être réservée dès 2020.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Organisation d'événements socio-culturels ou sportifs d'importance exceptionnelle destinés à renforcer la notoriété du territoire intercommunal »

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Associations

Interne : Relais vie associative

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : Budget DGT : 250 000 € par an (dont 10 000 € réservés aux évènements à vocation touristique)

Type de dépenses : Achat de matériel de prêt, subvention

Moyens humains : Responsable développement touristique : 30 h par an. Responsable promotion touristique : 30h par an (analyse des dossiers).

Cout annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Evolution de l'offre. Fréquentation

Eléments financiers : SUR 5 ANS

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	1 250 000 €	100 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : B10, B10 bis

Projet B.11

Lisibilité de l'offre d'activités à sensations fortes

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysages, nature

Axe : Valoriser une offre qualitative, confortable, dense, variée, animée

Objectifs du projet

Développer l'offre d'activité sportive de plein air.

Inscrire API dans une démarche aboutissant sur la reconnaissance de ce territoire comme un spot d'activités à sensations fortes pour les excursionnistes et les clientèles touristiques de proximité.

Description détaillée du projet

Il existe une offre disparate d'activités à sensations fortes sur le territoire :

- Canoë sur l'Allier et les Couzes
- Escalade
- Trail et course d'orientation
- Parapente
- Planeur
- Prestations proposées par Crapa'Hutte (tyrolienne, lanceball, parcours extrême,...)
- D'autres à identifier (canyoning, nage en eau vive, pêche sportive, spéléologie, VTT descente/enduro ...)

Cette offre est aujourd'hui peu structurée, peu promue. Pour autant, le diagnostic de territoire a montré un réel potentiel d'API, pour devenir un spot multi activités, drainant avant tout une clientèle de proximité. Il s'agira ainsi de recenser l'ensemble des spots d'activités de plein air à sensations fortes du territoire, puis d'identifier les sites stratégiques et les qualifier. Les activités canoë et escalade ont déjà été identifiées comme à fort potentiel.

Les actions suivantes pourraient par exemple être menées suite au recensement et à la hiérarchisation des spots : aménagements et sécurisation de sites d'escalade et départs canoë, balisage de parcours permanents de trail...

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Conception et mise en œuvre de produits et d'animations touristiques »

Localisation

Tout le territoire

Clientèles cibles

Excursionnistes, locaux, clientèles touristiques de proximité (court séjour)

Partenariat

Prestataires privés

Fédérations sportives (FFVL, FFME, FFA,...)

Conseil Départemental (CDESI)

Date prévue de démarrage du projet : Recensement et plan de qualification : 2020, Premiers aménagements : 2021

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 60 000 € HT

Type de dépenses : Investissement

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 120 heures en 2020, 150 heures en 2021.

- Responsable promotion touristique : 50 heures en 2021

Cout annuel du fonctionnement : Entretien : 4 000 € par an si les sites sont gérés par API

Prise en charge du fonctionnement : API (ou communes si gestion communale des sites)

Critères d'évaluation : Fréquentation des sites (clubs, pratiquants isolés, groupes), taux de satisfaction

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel proposé par le Maître d'Ouvrage	Autofinancement	12 000	20 %
	Région		
	Département (FDIET)	12 000	20 %
	État (DETR : 30 % DSIL 30 %)	36 000	60 %
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres		

Fiches liées : Non

Projet C.1

Qualification du plan d'eau du Vernet - tranche 2

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysages, nature

Axe : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

Conforter le plan d'eau du Vernet dans son rôle de site de baignade et d'aqualudisme (agrandissement plan d'eau, pontons et pédalos)

Apporter davantage de loisirs pour une clientèle de familles (jeux pour enfants, terrain multisport, théâtre de verdure)

Qualifier les aménagements dans une approche paysagère et durable (signalétique et éclairage qualitatifs, voire label pavillon bleu à terme)

Description détaillée du projet

Mis en eau dans les années 70, le plan d'eau du Vernet résulte de la création d'une digue dans sa partie nord, visible dès l'entrée du bourg. Ce plan d'eau dont la surface approche les 3 hectares est le seul à être ouvert à la baignade en Pays d'Issoire. Il propose d'ailleurs une baignade surveillée pendant la période estivale.

Il se situe à proximité du camping de Bellevue, du village vacances reconverti en appartements individuels, à proximité du bourg, et en contrebas du château de Montfort, maison de l'améthyste.

L'Agglo Pays d'Issoire s'est dotée de compétences facultatives dont « la définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement des activités accessoires au plan d'eau du Vernet-la-Varenne : stationnement, signalétique, accueil/restauration, espace plage » et a mené en 2018-2019 une première tranche de travaux sur la mise en accessibilité du site, la sécurisation des stationnements et la modernisation du bâtiment buvette-restauration.

La tranche 2 sera davantage axée sur le développement des aspects ludiques du site afin d'attirer et fidéliser les clientèles cible.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement des activités accessoires au plan d'eau du Vernet-la-Varenne : stationnement, signalétique, accueil/restauration et espace plage ».

Localisation

Le Vernet-Chaméane

Clientèles cibles

Excursionnistes, familles avec enfants, locaux

Partenariat

Commune du Vernet-Chaméane (compétente sur le plan d'eau)

M. Chabrol : gestionnaire de la Buvette par bail commercial

Date prévue de démarrage du projet :

Compte-tenu des travaux de la phase 1, de l'activité du site pendant l'été, et des contraintes climatiques hivernales, il est envisagé un démarrage de la présente phase d'aménagement à l'automne 2019 pour se terminer environ en avril 2020, exception faite du ponton pédalo qui pourrait être installé en mai-juin 2019 (selon réponse des financeurs) :

- Signalétique : 01/03/2020
- Agrandissement plage : 01/10/2019
- Pontons et aménagements : 01/06/2019
- Activités nautiques (Pédalos) : 01/04/2020
- Aménagement espaces sportifs : 01/09/2019
- Jeux et interprétation : 01/03/2020
- Théâtre de verdure : 01/10/2019
- Eclairage : 01/10/2019

Date prévue de la fin du projet : 2020

Coût du projet: 150 000 euros H.T.

Type de dépenses : Investissement

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 60 h en 2019, 50 h en 2020
- Responsable promotion touristique : 10 h en 2020
- Services techniques : 40 h en 2019, 30 h en 2020

Coût annuel du fonctionnement : coût évalué à 19 030 euros HT lors du transfert de charges

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Fréquentation du site, nuitées au camping, chiffre d'affaire de la Buvette

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	30 000	20 %
	Région		
	Département (FDIET)	30 000	20 %
	État (DETR : 30 % DSIL 30 %)	90 000	60 %
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres		

Fiches liées : Non

Projet C. 2.

Aménagement et sécurisation des points de vue

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature

Axe : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

Le recensement des sites et atouts du territoire a montré qu'API pouvait révéler une myriade de sites, parfois modestes mais insolites, qualifiés de pépites. Pour autant, il semble nécessaire, en conformité avec le positionnement slow tourisme du territoire, d'en permettre un accès permanent et sécurisé, d'en donner les clefs de lecture.

Les objectifs sont donc :

- De proposer une visite autonome de sites
- De favoriser la découverte du patrimoine naturel et paysager d'API
- De favoriser l'immersion dans le territoire par un réseau de sites remarquables aménagés et sécurisés

Dans un premier temps stratégique, les points de vue ont été identifiés permettant ainsi une approche introductive au territoire (idem premier niveau du dispositif numérique).

Description détaillée du projet

Il s'agit, au rythme d'un par an, d'aménager les points de vue du territoire (Nonette, pic d'Ysson, Usson, Brionnet, Chastel de Saint Floret, Puy de Lavelle,...) dans différentes composantes : stationnement, accès, délimitation, sécurisation, signalétique d'approche, médiation simple (mise en récit, lecture du paysage, intérêt du site).

A partir des points de vue, un réseau des sites pourra se constituer et se poursuivre pour mettre en valeur les sites d'API. Pour se faire, différents critères de priorité peuvent être envisagés :

- Présence d'un ou plusieurs type(s) de patrimoine
- Connaissance ou personnes ressources mobilisables
- Site classé à quelque titre que ce soit
- Présence d'un parking ou de la possibilité d'en faire un
- Aménagements existants / mobilier (pique-nique, sécurisation...)
- Propriété foncière publique
- Des bonus si proximité avec la future voie verte, un sentier de randonnée, un point de vue,...

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Convention ou mise à disposition avec les communes.

Compétence facultative au domaine du patrimoine : « Création de supports de découverte : charte d'accueil, documents, numérique, signalétiques thématiques ».

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes, associations locales, financeurs

Interne : Culture et patrimoine, environnement

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 20 000 € par an soit 100 000 €

Type de dépenses : Aménagement et médiation des sites

Moyens humains : Responsable développement touristique 80h par an. Responsable promotion touristique : 80h par an

Coût annuel du fonctionnement : Entretien courant

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Evolution de l'offre. Fréquentation

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	20 000 €	20 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : A4, B1

Projet C. 3.

Réflexion et mise en œuvre d'un CIAP **et de son schéma d'interprétation patrimoniale**

Liens avec la stratégie de développement

Thématiques : Patrimoines, art et histoire

Objectifs : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

Elaborer un schéma d'interprétation du patrimoine et un projet scientifique et culturel.

Mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser le développement culturel.

Sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du territoire et l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine.

Offrir un support pédagogique permettant d'analyser et de comprendre la ville d'Issoire et le PAH.

Mettre à la disposition du visiteur les sources et les méthodes de constitution du savoir afin de lui permettre, lors de la découverte des sites, d'enrichir ses connaissances de façon autonome.

Faire du CIAP une porte d'entrée du territoire dans le cadre d'un plan d'interprétation du patrimoine, qui relie cet équipement central à un réseau de sites patrimoniaux et de maisons thématiques.

Faire du CIAP une porte d'entrée de la ville d'Issoire, articulée avec ses équipements culturels.

Description détaillée du projet

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine. Créé en articulation avec les autres équipements culturels du PAH, il contribuera à compléter le maillage culturel du territoire. Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adressera en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes. La réflexion sur la création d'un CIAP sur le territoire d'API est menée en parallèle de l'étude sur la réhabilitation du centre Pomel portée par la ville d'Issoire.

Le CIAP repose sur l'élaboration d'un schéma d'interprétation du patrimoine et d'un projet scientifique et culturel (PSC), coordonnés par le PAH et supposant la mise en place d'un comité de pilotage, d'un comité scientifique et d'un groupe technique. Ainsi, la scénographie proposée donnera corps à un processus narratif induit par ce projet scientifique et culturel et s'appuyant au maximum sur les techniques numériques.

Le CIAP doit proposer une scénographie articulée autour d'une maquette numérique racontant l'évolution des paysages du territoire et de l'espace urbain, et développant autour de la maquette un récit en quatre grandes entrées thématiques (paysages et environnement, architectures, objets, activités).

Le bâtiment proposera 250 à 300 m² d'espace de visite, dont une exposition permanente de 150 m², une maquette et un espace documentaire. L'espace CIAP stricto sensu est dans l'idéal relié à un espace d'expositions temporaires, de conférences et accueils de groupes scolaires, un espace documentation,...

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Labellisation « Villes et Pays d'art et d'histoire » avec l'Etat »

Localisation

Issoire (CIAP) et territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Communes, associations locales, financeurs

Interne : Service culture et patrimoine, Service environnement

Date prévue de démarrage du projet : 2019

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : Budget culture et patrimoine : Etude 30 000 €. Investissement : 300 000 € (conception + réalisation scénographie + fourniture matériel)

Type de dépenses : Prestations de service. Travaux, équipement, scénographie.

Moyens humains : Responsable développement touristique 50 h par an. Responsable promotion touristique : 50h par an. Responsable Culture et Patrimoine : pilotage du projet.

Coût annuel du fonctionnement : A définir

Prise en charge du fonctionnement : API et/ou ville d'Issoire

Critères d'évaluation :

Éléments financiers :

Plan de financement prévisionnel	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	66 000	20 %
	Région		

	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : B1, B2, B4



Projet C.4.

Qualification du centre aqualudique d'Issoire et déclinaison d'une offre touristique autour de cet équipement (+ centre aqualudique d'Ardes-sur-Couze)

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Géologie, paysages, nature et Art de vivre

Axe : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

Description détaillée du projet

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Compétence optionnelle : « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »

Localisation

Centre aqualudique d'Issoire, voire Ardes-sur-Couze

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Vacances Pour Tous International.

En interne : service Sport, responsable centre aqualudique, services techniques

Date prévue de démarrage du projet : En cours

Date prévue de la fin du projet :

Coût du projet : Budget sports : 500 000 €

Type de dépenses :

Moyens humains :

Cout annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement :

Critères d'évaluation :

Éléments financiers :

Plan de financement prévisionnel	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	200 000	40 %
	Région		
	Département	150 000	30 %
	État	150 000	30 %
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées :

Projet C. 5.

Développement du positionnement Métiers d'Art autour de Sauxillanges

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Patrimoines, art et histoire et Art de vivre, saveurs du terroir

Objectifs : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

De nombreux territoires ont développé des villages d'artisans d'art, souvent dans des cadres patrimoniaux labellisés (plus beau village de France par exemple). D'autres territoires subissent un développement commercial touristique autour d'un artisanat d'art peu qualitatif et avec des pratiques très saisonnières (Salers par exemple).

Sur API, Sauxillanges se positionne depuis plusieurs années sur ce créneau que ce soit dans l'accueil des porteurs de projets, la participation aux Journées Européennes des Métiers d'Art ou des lieux alternatifs.

L'objectif est donc de conforter et développer ce positionnement, en lien étroit avec la commune et son projet de qualification du bourg.

Description détaillée du projet

Le développement du positionnement Métiers d'Art se trouverait à la confluence du tourisme et de l'économie. Il s'agit de teinter « Métiers d'Art » tout projet développé sur Sauxillanges et sans muséifier pour autant la commune.

Ainsi, l'action pourrait prendre différentes formes :

- Identification des locaux vacants et appel à projets pour l'accueil d'artisans d'art (si cela ne fonctionne pas pour des activités pérennes, à transformer en évènementiel : ex : Saint Yrieix la Perche)
- Sauxillanges, 2^{ème} commune systématique des JEMA (lien aussi avec le jumelage)
- Réflexion « Métiers d'Art » dans l'étude de programmation de la rue de Rome
- ...

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Soutien aux activités commerciales

Localisation

Sauxillanges

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Commune, associations locales, financeurs

Interne : Economie

Date prévue de démarrage du projet : 2021

Date prévue de la fin du projet :

Coût du projet :

Type de dépenses : Ingénierie

Moyens humains : Responsable développement touristique 80h par an. Responsable promotion touristique : 80h par an. Responsable Culture et Patrimoine.

Coût annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation :

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement		
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées :

Projet C.6.

Montée en gamme des hébergements

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : Art de vivre, saveurs du terroir

Axes : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques. Favoriser la mobilisation et la qualification des acteurs.

Objectifs du projet

Améliorer la qualité de l'offre d'hébergements marchands du territoire : montée en gamme ou progression au sommet de sa propre gamme. Il ne s'agit pas d'avoir que du haut de gamme (bien qu'utile) mais d'avoir des établissements qui correspondent à la promesse client.

Répondre aux attentes nouvelles des clientèles cibles en termes de qualité de l'accueil, de confort et de services des hébergements touristiques.

Description détaillée du projet

Si la capacité d'accueil en lits marchands est quantitativement suffisante sur le territoire, on observe des tendances lourdes avec une fragilisation voire disparition des hôtels (hors tourisme d'affaires), une faible qualification des campings, et un parc de meublés classiquement à deux vitesses : des gîtes anciens qui peinent à se rentabiliser ou ne savent pas comment investir, d'autres plus récents en haut de gamme, commercialisés de façon quasi autonome.

Il s'agit d'agir à plusieurs niveaux :

- De la sensibilisation auprès des hébergeurs, dans leur ensemble ou par type, sur les attentes des clientèles, les filières, les labels adaptés aux filières slowtourisme (formations)
- De l'accompagnement dans les projets d'installation, modernisation ou développement, voire reprise (audit individualisé, relais des financements spécifiques mobilisables, commercialisation...)
- Un soutien financier. A l'instar de l'aide au commerce ou de l'aide aux façades, les élus d'API définiront un règlement de l'aide posant les cibles prioritaires au vu de l'enveloppe, les dépenses éligibles, les critères de sélection. Pour être un déclencheur, si d'autres aides ne sont pas disponibles, l'aide d'API pourra être significative.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Intérêt communautaire sur commerce.

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Population résidente, excursionnistes et visiteurs séjournant

Partenariat

Labels, CRT Aura, Région, centrale de résa ?

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : Enveloppe annuelle de 50 000 €, réévaluée en cours de dispositif.

Type de dépenses : Subvention d'équipement aux privés

Moyens humains : Responsable développement touristique / chargé de mission accompagnement des prestataires : 2019 : création du dispositif et des outils : 100h, puis 10 heures par dossier.

Coût annuel du fonctionnement : Néant

Prise en charge du fonctionnement : Néant

Critères d'évaluation : Nombre de projets aidés, consommation des enveloppes.

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	250000	100 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : Non



Projet C.7

Qualification de la signalétique touristique

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Géologie, paysages, nature

Axe : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques

Objectifs du projet

Uniformiser et enrichir la signalétique présente sur le territoire,
Valoriser des sites emblématiques,
Susciter le sentiment d'appartenance au territoire.

Description détaillée du projet

Phase 1 : Diagnostic de la signalétique touristique 2019 : Stage en cours

- Réalisation d'un diagnostic cartographié de la signalétique touristique présente sur le territoire (RIS, totems, pupitres d'audio-visite, signalétique d'interprétation, fléchage routier, monuments historiques) hors SIL et balisage de randonnée, quel que soit le maître d'ouvrage
- Construction d'une base de données complète de l'ensemble de ces supports.
- Fourniture de propositions concernant le démontage, la réutilisation, l'amélioration des supports signalétiques.

Phase 2 : Pose de totems touristiques aux entrées des communes, amélioration des enseignes des trois points d'accueil tourisme, reprise de la signalétique d'interprétation :

- Définition des besoins, des objectifs et du planning en groupe de travail
- Consultation des communes intéressées par des totems
- Demandes de subventions
- Appel d'offres

Phase 3 : Mise en place d'une signalétique touristique de qualité :

- Démontage des supports obsolètes.
- Déclinaison par supports de la charte graphique tourisme.
- Choix des sites à valoriser suite au diagnostic.
- Conception d'outils signalétiques d'interprétation et de valorisation innovants.
- Déploiement des outils signalétiques selon une stratégie validée en amont.

Maître d'ouvrage

API

Affaires juridiques / Compétence et conséquences

« Définition d'une charte signalétique en relais du schéma départemental de signalisation touristique et directionnelle »

Localisation

Ensemble du territoire

Clientèles cibles

Visiteurs et locaux

Partenariat

Conseil Départemental, compétent en matière de signalétique routière

Communes, compétentes en matière de signalétique sur les voiries communales

Etat, compétent en matière de signalétique autoroutière

Prestataires touristiques

Parcs naturels régionaux

Date prévue de démarrage du projet :

Diagnostic : 2019

Mise en place des premiers panneaux : 2021

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : Phase 2 : 150 000 euros, phase 3 : 90 000 euros

Type de dépenses : Investissement

Moyens humains :

- Responsable développement touristique : 250 h en 2019, 100 h en 2020, puis 50 h par an

- Responsable promotion touristique : 20 h en 2020 (participation à l'élaboration de la charte graphique et des modèles de panneau)

- Services techniques : 60 h en 2020 (pour démontage des supports)

Coût annuel du fonctionnement : Prévoir 2 000 euros par an pour changement/réparation de panneaux dont l'Agglo sera propriétaire

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Nombre de communes souhaitant la pose de totems touristiques, nombre de panneaux démontés, déplacés, posés

Éléments financiers

Plan de financement prévisionnel Phase 2	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	105000	70 %
	Région		
	Département		
	État (DSIL)	45000	30 %
	Europe		
	Autres		

Plan de financement prévisionnel Phase 3	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	18000	20 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe		
	Autres		

Fiches liées : Non

Projet D.1.

Accompagnement des prestataires

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : transversal

Axe : Qualifier les équipements, les aménagements et les prestations touristiques et favoriser la qualification et la mobilisation des acteurs.

Objectifs du projet

Proposer un appui personnalisé à l'initiative privée afin de rendre plus attractif le territoire pour les prestataires privés

Aider les porteurs de projets touristiques à différents stades (création, cession, transformation) et selon différents besoins (formations, montée en compétence, appropriation des outils numériques)

Accompagner les mutations du tourisme (clientèles, services, technologies)

Description détaillée du projet

Les services de l'Agglo proposent depuis plusieurs années un accompagnement ponctuel des porteurs de projets :

- accueil physique sur demande afin d'identifier et d'aider les créations, cessions et mutations d'entreprises touristiques,
- via des formations aux outils numériques (réseau sociaux, sites web, plateforme de gestion de la taxe de séjour,...).

Il s'agira de poursuivre et d'intensifier cet accompagnement en proposant davantage de formations en relais des organismes de formations existants afin de répondre aux besoins des prestataires. L'identification des besoins sera effectuée à l'aide d'un questionnaire. Il sera fait appel, si besoin, aux compétences de formateurs externes.

La création d'une procédure/d'un guide d'accueil du porteur de projet touristique pourra également permettre de gagner du temps sur les accueils physiques et d'orienter convenablement vers les bonnes structures, les bons financeurs, en fonction des besoins.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

« Soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Prestataires touristiques

Partenariat

Organisme d'accompagnement des porteurs de projet, institutionnels du tourisme, financeurs

Interne : Service Economie

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : 1000 € par an (soit 5000 € jusqu'en 2024)

Type de dépenses : Ingénierie, interventions externes

Moyens humains : Responsable développement touristique : 70 h par an. Responsable promotion touristique : 70 h par an.

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Nombre de prestataires accompagnés, taux de remplissage des formations proposées, taux de satisfaction suite aux accueils et aux formations

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	5 000 €	100 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : C6, D3

Projet D.2

Animation d'un réseau de prestataires touristiques

Liens avec la stratégie de développement

Thème : transversal

Axe : Favoriser la qualification et la mobilisation des acteurs

Objectifs du projet

Mobiliser les acteurs du tourisme en créant une émulation commune.

Animer un réseau de prestataires porteurs de l'image de marque du territoire.

Stimuler l'entraide et les retours d'expérience entre prestataires.

Description détaillée du projet

Le temps fort du 25 mars 2019 a permis de saisir une réelle volonté de collaboration, d'échanges, d'expériences commune de la part des prestataires touristiques ayant participé. L'Agglo Pays d'Issoire devra donc répondre à cette demande en proposant plusieurs moments de partage rythmés et répartis dans l'année :

- Un eductour avant le démarrage de la saison. Cette journée annuelle consistera à visiter plusieurs sites touristiques du territoire (un hébergement, un site d'activité, un producteur, repas dans un restaurant et un site patrimonial) et à les présenter aux participants, avec pour objectif de faire connaître l'offre du territoire à ses prestataires.

- Une plateforme des acteurs, réunie deux fois par an. Dans la continuité du 25 mars 2019, ce temps fort aura pour objectifs de permettre aux acteurs de faire le point sur l'avancée des actions prévues dans la stratégie, de s'exprimer lors d'ateliers thématiques, et d'assister à des présentations sur l'évolution du tourisme (clientèles, outils numériques, labels,...)

- Des « Effervescences tourisme », plusieurs fois dans l'année. Bâties comme un court moment d'échange et de découverte, les « Effervescences tourisme » permettront à la fois d'entretenir le réseau d'acteurs et de faire découvrir un prestataire ou un site patrimonial.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Promotion touristique (coordination des acteurs locaux)

Localisation

Tout le territoire

Cibles

Prestataires du territoire et des alentours

Partenariat

Institutionnels du tourisme

Prestataires touristiques

Date prévue de démarrage du projet : 2020

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet :

Environ 5 000 euros (frais de bouche, transport eductour)

Type de dépenses : Fonctionnement

Moyens humains :

Responsable développement touristique : 80 heures chaque année

Responsable promotion touristique : 50 heures chaque année

Cout annuel du fonctionnement : API

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Nombre de prestataires participant aux temps forts organisés par API

Éléments financiers

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement	5 000	100 %
	Région		
	Département		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Fiches liées : D1, D4

Projet D.3

Qualification de l'offre par le développement de labels

Liens avec la stratégie de développement

Thème : Art de vivre, saveurs du terroir

Axe : Favoriser la qualification et la mobilisation des acteurs

Objectifs du projet

Rendre lisible l'offre touristique du territoire par le développement de labels nationaux.

Qualifier certains sites et prestations touristiques en les adaptant à la demande, par labellisation.

Engager et accompagner une démarche de progrès avec les prestataires motivés par l'obtention de labels.

Description détaillée du projet

Il s'agira dans un premier temps d'identifier les labels correspondants aux qualités patrimoniales du territoire, au positionnement porté par la nouvelles stratégie (slowtourisme) et aux filières mises en place (cyclotourisme, pleine nature,...).

Dans un deuxième temps, les prestataires seront sensibilisés à l'existence de ces labels et les démarches de progrès associées à la labellisation leur seront expliquées (lors d'une réunion de la plateforme des acteurs).

Enfin, la démarche d'accompagnement sera engagée avec les prestataires et gestionnaires de sites concernés et volontaires.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Promotion touristique (coordination des acteurs)

Localisation

Tout le territoire

Cibles

Prestataires et gestionnaires de sites du territoire

Partenariat

Institutionnels du tourisme et gestionnaires de labels

Date prévue de démarrage du projet : 2020 à juillet 2021 : identification des labels et sensibilisation des prestataires, septembre 2021 : mise en œuvre de la démarche d'accompagnement

Date prévue de la fin du projet : 2024

Coût du projet : ingénierie

Moyens humains :

Responsable développement touristique / chargé de mission accompagnement des prestataires : 350 heures chaque année

Responsable promotion touristique : 50 heures chaque année

Cout annuel du fonctionnement : API

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation : Nombre de prestataires et gestionnaires de sites participants, nombre de nouvelles labellisations chaque année

Éléments financiers :

	Collectivités	Montant	Taux
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement		
	Région		
	Département		
	État		
	Europe (FEADER / Leader)		
	Autres :		

Fiches liées : C6, D1

Projet D.4.

Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie

Liens avec la stratégie de développement

Thèmes : transversal

Axe : Favoriser la qualification et la mobilisation des acteurs.

Objectifs du projet

La démarche engagée par API à l'automne 2018, dans le prolongement de la stratégie régionale, a amené à la validation d'une stratégie de développement touristique le 21 février 2019, partagée aux acteurs le 25 mars 2019. Une seconde phase de stratégie marketing est en cours et devrait aboutir à une validation en conseil communautaire du 20 juin 2019 et un partage avec les acteurs le 1^{er} juillet 2019.

Les objectifs sont de :

- Garantir l'orientation, l'évaluation et le portage politique de la mise en œuvre des stratégies de développement et marketing, permettant de rythmer l'action et d'alimenter les commissions tourisme.
- Animer techniquement la mise en œuvre et la partager avec les acteurs et institutionnels (Département, Région).
- Garantir la capacité technique d'API à mettre en œuvre les stratégies validées par une réflexion organisationnelle.

Description détaillée du projet

Il s'agit ici concrètement de maintenir le groupe de travail stratégie sous la forme d'un comité de suivi opérationnel tout au long des 5 ans. Les élus impliqués seront les rapporteurs à la commission tourisme du travail effectué mais aussi les passeurs vers les prestataires au cours des temps de partage.

Des temps d'ingénierie externe ponctuels pourront accompagner la démarche.

Par ailleurs, les stratégies seront abouties en juin 2019, et au vu de l'ambition portée, une réflexion globale sur l'organisation technique des services promotion et développement touristique devra s'engager avec un aboutissement dans l'été pour passage au conseil communautaire de septembre. L'organisation ainsi stabilisée devra être opérationnelle au 1^{er} janvier 2020.

Maître d'ouvrage

API

Aspects juridiques / Compétence et conséquences

Développement économique dont tourisme. Promotion touristique.

Localisation

Territoire d'API

Clientèles cibles

Elus et techniciens d'Api voire partenaires.

Partenariat

Institutionnels du tourisme, financeurs

Interne : Economie, Environnement, Culture et Patrimoine, Communication : DGT

Date prévue de démarrage du projet : En cours

Date prévue de la fin du projet : permanent

Coût du projet : 10000 €

Type de dépenses : Ingénierie, interventions externes

Moyens humains : Directeur de pôle 100 heures par an.

Cout annuel du fonctionnement :

Prise en charge du fonctionnement : API

Critères d'évaluation :

Éléments financiers :

Plan de financement prévisionnel	Collectivités	Montant	Taux
	Autofinancement	10000 €	100 %
	Région		
	Département		
	État DRAC		
	Europe (FEADER / Leader) ?		
	Autres :		

Fiches liées : D2

Document de travail : Planning la stratégie de développement touristique

Actions	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A.1 Création d'un sentier oenologie à Boudes						
A.2 Création d'une voie verte						
A.2 Bis Développement du cyclotourisme autour de la voie verte						
A.3 Séjour immersif en Cézallier en lien avec le tour des vaches rouges et le village vacances "Le Cézallier"						
A.4 Des sites géologiques mis en récit et connectés						
A.5 Sentier des sources d'Arvie et découverte du site industriel d'Ardesy						
B.1 Outil numérique de découverte immersive des patrimoines						
B.2 Supports de médiation de l'abbatiale St Austremonne						
B.3 Qualification, accès et médiation de la Vallée des Saints						
B.4 Support de médiation "Art Roman"						
B.5 Etude de devenir des maisons thématiques						
B.6 Découverte des insolites par une saison d'animation						
B.7 Etude sur potentiel halieutique du territoire						
B.8 Audit de l'aérodrome Issoire Le Broc, identification de l'offre touristique et développement de nouvelles pratiques						
B.9 Finalisation de la série Parcours						
B.10 Soutien à deux événements d'envergure						
B.10 Bis Saison d'animation dans le cadre du PAH						
B.10 Ter Accompagnement logistique et financier d'une offre d'animation diffuse						
B.11 Lisibilité de l'offre d'activités à sensations fortes						
C.1 Qualification du plan d'eau du Vernet - tranche 2						
C.2 Aménagement et sécurisation des points de vue						
C.3. Réflexion et mise en œuvre d'un CIAP et de son schéma d'interprétation patrimoniale						
C.4 Qualification du centre aqualudique d'Issoire et déclinaison d'une offre touristique autour de cet équipement (+ Centre aqualudique d'Ardes-sur-Couze)						
C.5 Développement du positionnement Métiers d'Art autour de Sauxillanges						
C.6 Montée en gamme des hébergements						
C.7 Qualification de la signalétique touristique						
D.1 Accompagnement des prestataires						
D.2 Animation d'un réseau de prestataires touristiques						
D.3 Qualification de l'offre par le développement de labels						
D.4 Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie						